

L'aspiration entre phonologie, écriture et analyse grammaticale en Grèce ancienne

Adèle Jatteau

▶ To cite this version:

Adèle Jatteau. L'aspiration entre phonologie, écriture et analyse grammaticale en Grèce ancienne. Dossiers d'HEL, 2016, Écriture(s) et représentations du langage et des langues, 9, pp.254-266. hal-01305020

HAL Id: hal-01305020

https://hal.science/hal-01305020

Submitted on 20 Apr 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'ASPIRATION ENTRE PHONOLOGIE, ÉCRITURE ET ANALYSE GRAMMATICALE EN GRÈCE ANCIENNE

Adèle Jatteau

Université Paris 8-ENS

RÉSUMÉ

La question de l'interaction entre système phonologique et système graphique se pose avec une acuité particulière pour le « phonème non linéaire » qu'est l'aspiration, /h/, en grec ancien. À son statut phonologique singulier répondent en effet d'un côté une histoire graphique mouvementée - /h/ est d'abord noté par une lettre, puis abandonné, avant de réapparaître chez les grammairiens alexandrins sous la forme d'un signe diacritique – et d'autre part une analyse grammaticale ancienne tout à fait singulière, non comme un « élément » minimal du langage mais comme une « prosodie », à l'égal des tons et de la longueur vocalique. On se propose ici de mettre en lumière le rapport entre ces trois composantes – phonologie, écriture, analyse grammaticale – et son évolution au cours de l'Antiquité grecque.

MOTS-CLÉS: phonologie, aspiration, grec ancien, signe diacritique, prosodie

ABSTRACT

The problem of the interaction between phonological and graphic systems arises under a particularly interesting light for a "non-linear phoneme" such as aspiration, /h/, in Ancient Greek. To its unique phonological status corresponds an inconstant graphic history on the one hand - /h/ is first written by a letter, then abandoned, and finally reappears as a diacritic sign -, and an original and insightful grammatical analysis, on the other hand: not as a minimal "element" of the language, but as a "prosody" along with tones and vocalic length. This paper proposes to shed light on the relationship between these three components – phonology, writing system, grammatical analysis – and its evolution over the course of Greek Antiquity.

KEYWORDS: phonology, aspiration, Ancient Greek, diacritic sign, prosody

1. Introduction¹

La question du rapport entre le phonème et l'alphabet a soulevé et soulève encore de nombreux débats. Nous souhaitons nous intéresser ici à un cas particulier de ce problème : lorsqu'une langue possède un son au comportement atypique, que l'on ne définirait pas comme un phonème au même titre que les autres sons de la langue, qu'en fait l'alphabet ? L'aspiration (/h/) se présente au regard des modèles phonologiques comme un élément inclassable : on ne la trouve que dans certaines positions dans le mot (initiale de mot en coréen, dans la syllabe accentuée en anglais), sa prononciation peut être optionnelle (anglais), elle ne peut pas géminer (hébreu). En grec classique en particulier, c'est un phonème à part : elle est distinctive, comme dans la paire minimale oros « montagne », horos « borne », mais elle ne se comporte comme aucune autre consonne du système phonologique, notamment dans le mètre ou dans l'enchaînement des mots dans la phrase. Tout se passe comme si elle n'était pas un objet « autonome », linéairement ordonné dans le temps, mais « simultané » : à la fois un phonème et une propriété d'autres phonèmes². À cette ambiguïté phonologique répond en grec une notation particulièrement irrégulière à travers le temps et l'espace. D'abord notée dans la majorité des dialectes par la lettre H « (h)êta », /h/ cesse d'être notée dans la plupart des cités au cours de la période classique (Ve-IVe s. av. J.-C.). Elle ne réapparaît qu'au III^e s. av. J.-C., dans le cadre de l'activité grammaticale de la Bibliothèque d'Alexandrie, et sous la forme d'un signe diacritique, « l'esprit rude ». Alors que dans l'ensemble, le système graphique évolue vers une optimisation du rapport phonème-graphème, l'aspiration, elle, devient donc un son sans lettre. D'un autre côté, le caractère non-linéaire de l'aspiration est théorisé d'une manière tout à fait remarquable par les grammairiens grecs. Ceux-ci ne considèrent pas /h/ comme un « élément », une pars minima du système sonore grec, mais comme une « prosodie », au même titre que les tons et la longueur vocalique. Cette analyse originale rappelle, pour P. Probert (à paraître), la notion moderne de trait suprasegmental. Comment s'articulent, en Grèce ancienne, la phonologie de l'aspiration, les péripéties de sa notation et l'analyse grammaticale étonnante qui en est proposée ? L'histoire graphique de /h/ se scinde naturellement en deux étapes : à la période classique, la lettre H perd sa valeur /h/ et l'aspiration disparaît de la graphie; puis, à partir de la période alexandrine, le signe diacritique est lié à la notion de « prosodie ». Nous proposons d'examiner le problème à rebours, en partant de l'analyse aboutie des grammairiens : qu'est-ce qu'une « prosodie » ? Dans un second temps, nous chercherons les racines de cette analyse au sein de l'époque classique, en examinant les conditions de disparition de H = /h/: pourquoi abandonnet-on la notation de /h/ au cours de la période classique ?

2. LES GRAMMAIRIENS GRECS ET LA PHONOLOGIE MODERNE

Les grammairiens grecs, depuis les Alexandrins jusqu'aux scholiastes tardo-antiques, conçoivent l'aspiration comme une « prosodie ». Dans les termes de Probert (à paraître : [3]), cette conception n'est pas « very different from the modern notion of suprasegmental features », développée dans le cadre de la phonologie autosegmentale (Goldsmith 1976). Dans cette section, nous souhaitons explorer la portée heuristique de cet anachronisme : en quoi l'aspiration est-elle une « prosodie », et d'où vient cette analyse originale des grammairiens grecs ?

2

¹ Je remercie mes relecteurs, F. Réveilhac, J. Lallot et Ch. de Lamberterie, pour leurs remarques précieuses sur les premières versions de cet article.

² Ces caractéristiques sont propres au grec classique des V^e et IV^e s. av. J.-C. On trouve en revanche dans le grec du 2^e millénaire av. J.-C. (grec mycénien), et jusque dans les poèmes homériques, des traces d'un /h/ présentant le comportement d'une consonne classique (cf. Lamberterie 2012, avec bibliographie).

2.1. La notion antique de « prosodie »

256

La première mention du terme « prosodie » dans une acception grammaticale technique remonte au I^{er} s. av. J.-C., dans un fragment du grammairien Tryphon (fr. 108 Velsen)³. La théorie qui soustend cet emploi, en revanche, ne nous est connue de manière substantielle qu'à partir du grammairien Hérodien, au 2^e s. ap. J.-C., via les deux épitomes de son traité Peri tēs katholikēs prosodias, « Sur la prosodie en général »⁴. Pour Hérodien, la « prosodie » recouvre trois objets : les tons, la longueur vocalique et l'aspiration. Ces trois composantes ont en commun d'être notées, à partir de l'époque alexandrine, par des signes diacritiques : accent aigu, grave ou « circonflexe » pour les tons ($\dot{\alpha}$ $\ddot{\alpha}$), marque de longue ou de brève pour les voyelles ($\bar{\alpha}$ $\ddot{\alpha}$), et « esprit rude » pour l'aspiration ($\dot{\alpha} = [ha]$), auguel répond l'« esprit doux » pour l'absence d'aspiration ($\dot{\alpha} = [a]$)⁵. Étymologiquement, « pros-odie » désigne le « chant » « le long de », « chant qui accompagne » ⁶. Le terme vient de la musique, où il désigne le chant accompagnant les instruments; mais il dénote également, dès Platon (Rép. 399 a), la mélodie de la voix expressive, les intonations (LSJ s.v.). Un revient fréquemment pour désigner les « prosodies » d'« accompagnement » ou « accident du son » (sumbebēkota, par ex. GG i.iii.496.19)⁷.

Si l'on développait la métaphore du chant, donc, les tons, la longueur vocalique et l'aspiration seraient pour ainsi dire du côté de la partition, alors que les *stoikheia* ou « éléments » formeraient les paroles. Cette métaphore se comprend aisément pour les tons : une syllabe intonée est prononcée sur une note plus haute. Une voyelle longue, de même, peut être vue comme une voyelle correspondant à une « blanche » dans la partition, tandis qu'une voyelle brève est la même voyelle correspondant à une « noire », pour reprendre la terminologie moderne⁸. En revanche, mettre l'aspiration du côté de la partition et non du texte est beaucoup moins intuitif. Si l'on ne peut interpréter un ton ou une « longueur » de manière autonome, sans un « élément » vocalique comme support, l'aspiration, au contraire, possède un *phthongon idion*, un « son propre » (*GG* i.iii.187.30) : c'est une fricative, qui précède la voyelle sans en être constitutive. Pour les grammairiens grecs, par conséquent, l'aspiration est conçue comme un objet non-linéaire, « au-dessus » du texte et non dans le texte.

2.2. L'aspiration en grec ancien : une analyse autosegmentale

De fait, cette analyse des grammairiens non seulement rend compte de manière très intéressante du comportement de l'aspiration en grec, mais aussi rappelle vivement une analyse moderne possible de cet objet ambigu : comme un trait suprasegmental.

/h/, en effet, ne se comporte pas à l'époque classique comme les autres consonnes du système phonologique grec. Il n'apparaît, d'abord, qu'à l'initiale de mot et de second terme de composé (par ex. hepta « sept », hippos « cheval » ; inscr. palin-haireto). Ensuite et surtout, /h/ ne

³ Il y mentionne la *prosōdia psilē* « prosodie non aspirée ». Un passage des *Réfutations sophistiques* (177 b 4) mentionne également l'aspiration en lien avec le terme « prosodie ». Si ce passage est authentique, alors une première version de la théorie des prosodies, incluant au moins l'intonation et l'aspiration, doit être établie dans la deuxième moitié du IVe s. av. J.-C. Il existe cependant des doutes sur l'authenticité du passage, et nous avons préféré ne pas l'inclure dans la présente étude (cf. Allen 1973, p. 3 et la bibliographie citée).

⁴ Pour une revue détaillée des premières attestations grammaticales de la notion de « prosodie », cf. Probert (à paraître) et la bibliographie citée. Nous reprenons à P. Probert la notation [Arcadius] (ou [Arc.]) pour désigner l'épitome du *Peri tēs katholikēs prosōdiās* attribué à Arcadius dans certains manuscrits, et à Théodose d'Alexandrie dans d'autres. L'édition citée est celle de Schmidt (1860).

⁵ La terminologie est expliquée en ci-dessous en 2.3.

⁶ Cf. [Arcadius] (211.8-12), et Probert (2006, p. 21).

^{7 «} Accompagnement » pour P. Probert (à paraître, p. [4]), « accident du son » pour J. Lallot (1989, p. 96).

⁸ C'est encore ainsi que le comprend [Arcadius] (212.4-6): καὶ τοὺς μὲν χρόνους τοῖς ῥυθμοῖς ἤκασε, τοὺς δὲ τόνους τοῖς τόνοις τῆς μουσικῆς « et [Aristophane de Byzance] a assimilé les longueurs aux rythmes musicaux, et les tons aux tons musicaux » (cf. Probert 2003, p. 4).

⁹ Sur ce problème, on peut se référer entre autres à Schwyzer ([1939] 1990, p. 218-220) et Lejeune (1972, p. 278-282). Sur les traces d'un /h/ capable de « faire position » dans un état antérieur du grec, cf. n. 2 et §3.3.

Phonologie, écriture et analyse grammaticale en Grèce ancienne

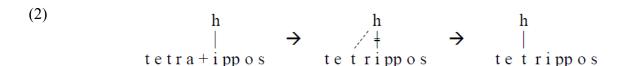
« compte » pas dans la chaîne linéaire des consonnes et des voyelles. Le phénomène s'observe dans deux contextes. Dans la scansion du mètre tout d'abord, /h/ ne joue aucun rôle dans le décompte des syllabes lourdes et légères. La deuxième syllabe de ē.sa.n hoi z.dōn.tes (Arist. Nuées 1028) doit être comptée légère tout comme celle de ē.sa.n e.pi (Arist. Paix 1273): tout se passe comme si /h/ n'était pas là. Cette transparence n'est pas un artifice poétique, puisqu'on la retrouve également dans l'enchaînement des mots dans la phrase non métrique. En grec, lorsque deux voyelles se trouvent en contact à la frontière de mot, la première est élidée si elle est brève : la séquence apo arkhēs devient ap 'arkhēs (Plat. Théét. 206 d 9). Or, la présence d'une aspiration devant la voyelle du deuxième mot n'empêche pas l'élision : la séquence apo $h\bar{o}n$ devient ap^h ' $\bar{o}n$ (Plat. Hipp. 225 b 2, contre *apo tōn* sans élision, *Phèd*. 74 a 5). Tout se passe donc comme si l'aspiration ne se situait pas au même niveau que les autres segments : le o et le \bar{o} de $apo h\bar{o}n$ se comportent comme s'ils étaient en contact, et le /h/ de [hoi] ne participe pas à la structuration de la séquence en syllabes. L'aspiration est pourtant bien là, et prononcée : lorsque la syllabe dans laquelle elle se trouve commence par une occlusive p, t, k, l'aspiration est reportée sur cette occlusive : $a\underline{p}^h$ ' $\bar{o}n$. Ce report se produit également sur un groupe *muta cum liquida* : le composé de *tetra* et *hippos* est *tet^hrippos* « quadrige », dans lequel l'ensemble tr est aspiré 10. Enfin, les inscriptions montrent une tendance à la « propagation » de l'aspiration : lorsqu'un mot possède une consonne aspirée, les consonnes voisines sont parfois également aspirées (Threatte 1980, p. 455-464). On trouve ainsi katat^hit^henai pour katatithenai « déposer », ou harithmon pour arithmon « nombre ». L'aspiration en grec présente donc des propriétés à la fois de transparence et de « mobilité », ainsi que la possibilité de se reporter sur une occlusive, ce qui suggère que les deux types d'aspiration sont de même nature.

Ces anomalies dans le comportement de /h/ peuvent être capturées dans la théorie phonologique moderne par un cadre théorique particulier, la phonologie « autosegmentale » (Goldsmith 1990). Cette dernière ne considère pas les phonèmes comme des blocs inanalysables ou comme des listes de « traits » (par exemple, t comporte le trait « dental » et le trait « non voisé » ou « sourd »), mais comme des structures : certains traits, plus mobiles ou plus « périphériques » que d'autres, sont placés sur un niveau différent des autres traits constitutifs du phonème 11. Dans cette conception, les aspirations de <u>hippos</u> et de tethrippos peuvent être analysées comme le même objet. On représenterait alors ainsi dans ces deux usages en grec.

L'aspiration y est considérée comme un trait « suprasegmental », distinct des autres traits constitutifs de [a] et de [t]. Une telle représentation permet d'expliquer de manière élégante la transparence de /h/ dans la phrase et le composé : /h/ ne s'interpose pas entre la voyelle finale du premier terme et la voyelle « initiale » du deuxième ; après l'élision de la première voyelle, il se reporte sur l'occlusive à l'initiale de la syllabe nouvellement créée.

¹⁰ En témoignent les transcriptions latines des groupes {consonne aspirée + liquide}, dans lesquels le *h* peut se trouver avant ou après la liquide : par ex. *Chrysippus*, *Crhysippus* (Biville 1990, p. 204).

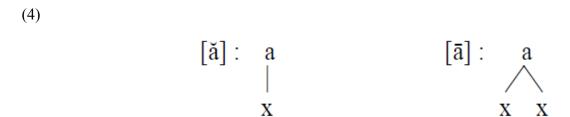
Nous ne reprenons ici que l'intuition de base de la phonologie autosegmentale ; la théorie a connu des développements plus complexes que l'idée esquissée ici.



Or, dans la phonologie autosegmentale, les tons sont représentés exactement de la même manière que nous l'avons fait pour /h/, mais sur un « plan » différent. Si l'on symbolise le ton haut par H, on peut représenter ainsi le pronom relatif au nominatif masculin singulier, *hós* :



Quant à la longueur vocalique, elle n'est pas analysée comme un trait suprasegmental, mais comme une différence de structure temporelle :



Longueur vocalique et tons partagent donc avec l'aspiration la propriété de ne pas appartenir au même « plan » que celui des consonnes et des voyelles. La notion ancienne de « prosodie » présente bien, comme le relevait P. Probert, une ressemblance frappante avec la notion de trait suprasegmental : /h/ n'apparaît pas dans la chaîne des consonnes et des voyelles, et n'est pas un objet « linéaire », mais « supralinéaire » ¹².

2.3. Une illusion graphique?

La conception ancienne de /h/ comme une « prosodie », un objet de même nature que les tons et la longueur vocalique, présente donc un véritable enjeu théorique. La question que l'on peut alors se poser est la suivante : comment la théorie grammaticale ancienne est-elle parvenue à l'idée de réunir sous un même nom ton, longueur vocalique et aspiration ? Le problème est que, comme nous l'exposions en 2.1, les philologues d'Alexandrie et leurs successeurs notent ces trois objets par le

¹² Les scholiastes de la *Grammaire* de Denys le Thrace poussent la réflexion encore plus loin, en désignant plusieurs fois l'aspiration comme une *poiotēs sullabēs*, une « qualité de la syllabe », c'est-à-dire d'une unité plus haute dans la structure que le simple *stoikheion* « élément ». Ainsi dans l'exemple (3), *h* ne serait pas la propriété du seul *o*, mais de toute la syllabe *os*. C'est typiquement le genre d'analyse que les représentations autosegmentales sont à même de capturer, si l'on y inclut la structure syllabique ; l'hypothèse que l'aspiration est un trait de la syllabe, et non du seul segment, a d'ailleurs été proposée récemment dans la littérature phonologique (Kehrein 2002). Cette expression des scholiastes n'est cependant employée qu'en référence à l'aspiration nue devant voyelle (les syllabes de type *hos*), et non pour l'aspiration des consonnes (syllabes de type *t*^h*on*).

Phonologie, écriture et analyse grammaticale en Grèce ancienne

même type de signes : les diacritiques. Dans ce contexte, il est tentant de penser que la catégorie des « prosodies » renvoie, au moins à partir d'une certaine date, à la catégorie graphique des signes diacritiques, sans référence directe aux réalités phonétiques que ces derniers servent à noter. La question que nous souhaiterions poser ici est la suivante : peut-on savoir si le terme « prosodie », et les trois objets phonologiquement apparentés qu'il recouvre, ont correspondu à un concept avant de correspondre à une graphie ? Avant de tenter d'y répondre, il faut souligner que démêler ces deux notions se heurte à au moins trois problèmes importants.

D'abord, l'« invention » des diacritiques, attribuée à Aristophane de Byzance (première moitié du II^e s. av. J.-C.)¹³, précède dans le temps les premières mentions du terme « prosodie » dans son acception technique (du moins si l'on ne tient pas compte du témoignage d'Aristote ; cf. n. 3). Nous n'avons donc pas de témoignages grammaticaux sur les prosodies *avant* que celles-ci ne soient notées par des diacritiques.

Ensuite, l'activité des grammairiens grecs s'étend depuis le III^e s. av. J.-C. jusqu'au Moyen-Âge. Les témoignages qui nous en sont parvenus sont très inégalement répartis sur cette longue période : nombre des travaux des premiers Alexandrins ne nous sont connus que de manière indirecte, par le rapport qu'en font les grammairiens plus tardifs. Or, au cours de cette très longue période, la langue grecque connaît de profondes mutations : si les premiers grammairiens parlent un grec de *koinè*, encore proche du grec classique, ce n'est plus le cas des scholiastes de l'Antiquité tardive. Leur objet d'étude reste le même : le grec des auteurs canoniques ; mais il devient de plus en plus théorique à mesure que la langue évolue. Il est vraisemblable de penser que l'aspiration, par exemple, avait disparu en grec byzantin. A partir d'une certaine date, difficile à cerner, les grammairiens parlent d'un objet dont ils ne connaissent plus que le signe graphique et ce qu'en ont dit leurs prédécesseurs. Notre approche des grammairiens souffre donc bien souvent d'un manque de perspective historique : il est très délicat de juger quand une idée est apparue.

Enfin, la distinction que nous posons entre graphie et analyse grammaticale n'était conceptualisée de la même manière par les grammairiens grecs. La grammaire antique, dit J. Lallot (1989, p. 18), est à la fois un « art de lire » et un « art de parler du mot écrit » ; dans les termes de F. Desbordes (1988 [2007], p. 301), « la graphie est plus qu'une image du signifiant préexistant, elle participe à la détermination des unités de ce signifiant ». Pour les Grecs, le signe écrit manifeste la nature du signe linguistique. De fait, les signes diacritiques sont d'excellentes représentations de la notion de « prosodie » définie en 2.1 : ils se trouvent sur un plan parallèle à la chaîne des consonnes et des voyelles, et apparaissent visuellement comme une propriété des voyelles et non comme un son autonome. Dans ces conditions, à partir du moment où aspiration, ton et longueur sont représentés de la même manière — c'est-à-dire très tôt dans la tradition grammaticale -, on ne s'attend pas à trouver d'interrogation critique sur la catégorie des « prosodies » en tant que telle, ni sur l'inclusion de /h/ en son sein.

Pourtant, notre corpus grammatical n'est pas unanime sur la question de la nature de l'aspiration comme une « prosodie ». Certains scholiastes font écho de débats : puisque /h/ possède un « son

¹³ Cf. [Arcadius] (212.8-12). Ce témoignage est cohérent avec la date des premières attestations d'esprits et d'accents dans les papyri, au II^e s. av. J.-C. (Fournet 1999, p. 30 ; Probert 2006, p. 22).

¹⁴ Il est malaisé de savoir quand l'aspiration pré-vocalique a disparu. Déjà à l'époque classique, elle n'était plus prononcée dans plusieurs dialectes, notamment en Asie Mineure. Il est plausible que les grammairiens réinventent une graphie pour /h/ précisément parce que l'aspiration commençait à disparaître. À l'époque alexandrine, les diacritiques ne sont employés que sur certains mots archaïques de l'épopée homérique, ou pour distinguer des paires minimales et faciliter la lecture des textes sans espace entre les mots. L'emploi des esprits se développe lentement, et surtout dans la littérature savante ; ils ne sont systématiquement reportés que beaucoup plus tard, à partir du IX^e s. ap. J.-C. L'aspiration est encore présente dans les emprunts latins des graffiti de Pompéi (Biville 1990, p. 61). Les occlusives aspirées, d'autre part, disparaissent également pour aboutir en grec byzantin à des fricatives. L'époque à laquelle ce changement se produit varie selon les dialectes et les consonnes : θ est une fricative dans les emprunts latins dès le I^{er} s. ap. J.-C. ; φ est couramment transcrit *f* au II^e s. ap. J.-C. ; χ est le plus résistant (*cf.* Schwyzer 1939 [1990], p. 204-207, Lejeune 1972, p. 61, Biville 1990, p. 189).

propre », et qu'il a été noté, par le passé, par une lettre H^{15} , est-il certain qu'il s'agit d'un « accident du son », et non d'un « élément » atomique du langage ? L'objection conduit celui qui la rapporte (et la réfute) à expliquer avec beaucoup de finesse que l'appartenance de /h/ aux « prosodies » ne tient pas à sa substance, effectivement comparable à celle des autres consonnes, mais à son comportement phonotactique. Ainsi, /h/ n'est pas une consonne, dit-il, parce qu'il ne se trouve qu'à l'initiale de mot, et qu'il ne peut pas former des parfaits à redoublement comme les autres consonnes initiales de verbes (type Ce-C-) (GG i.iii 187.26-188.22).

Rares sont cependant les voix qui remettent en cause le code graphique au profit d'une analyse phonétique et phonologique. On rencontre plus souvent chez les grammairiens la tendance inverse : le système graphique et sa terminologie sont projetés sur l'analyse grammaticale, voire sur l'explication phonétique. À cet égard, la conception binaire de l'aspiration, omniprésente dans le corpus grammatical, est particulièrement révélatrice. Les grammairiens, dans leur ensemble, considèrent en effet l'absence d'aspiration comme une propriété au même titre que la présence d'aspiration, et non comme une absence de propriété dans le cadre d'une opposition privative. Ils cherchent alors à la fonder articulatoirement; l'absence d'aspiration est décrite comme un « souffle » prononcé non depuis la poitrine, mais depuis le bout des lèvres 16. Or, si l'absence d'aspiration ne correspond à rien phonétiquement, elle renvoie en revanche à un objet graphique : nous avons vu qu'il existe un diacritique pour préciser qu'une voyelle n'est pas précédée d'une aspiration, l'« esprit doux ». L'existence d'un signe pour noter une absence de son n'est pas le moindre des paradoxes qui entourent /h/ en grec ancien. On conçoit son intérêt pratique : quand un A initial peut noter soit [a], soit [ha], il est naturel de le désigner en opposant un « a simple » (psilon) à un « a aspiré ». Noter l'absence d'aspiration permet de clarifier des paires minimales, ainsi que de signaler, dans un texte sans séparateurs de mots, le début d'un nouveau mot (cf. cidessous n. 19). En revanche, dire que le a simple correspond à un deuxième type de souffle renvoie certainement à une méprise due à la graphie.

La conception binaire de l'aspiration et de son absence est également manifeste dans la terminologie : on oppose deux *pneumata* (littéralement « souffles »), le *pneuma dasu* « esprit rude », et le *pneuma psilon* « esprit doux », et non un *pneuma* à une absence de *pneuma*¹⁷. La circularité du raisonnement est achevée par le grammairien Tryphon (I^{er} s. av. J.-C. ; fr. 108 Velsen). Il explique l'adjectif technique *psilos* « non aspiré » ou « doux », par le nom de l'« extrémité » en dorien, *psilion* : on appelle la *prosōdia psilē* ainsi parce qu'elle est prononcée avec l'extrémité des lèvres. Le nom du signe diacritique est justifié par une explication articulatoire (fausse), elle-même vraisemblablement fondée sur la simple existence de ce signe diacritique.

Ensuite, les grammairiens ne rapprochent pas, à notre connaissance, les voyelles non aspirées à l'initiale de mot (α -) des voyelles normalement non aspirées à l'intérieur de mot (α -). Par exemple, pour un autre scholiaste de Denys le Thrace (GG i.iii 33.26), il n'existe pas de « variété articulatoire » ¹⁸ non aspirée de la voyelle ν . En réalité, ν n'apparaît jamais *graphiquement* doté de

¹⁵ Les grammairiens savent que les « Anciens » notaient /h/ par la lettre H (cf. ci-dessous 3.1), et que la lettre est encore employée avec cette valeur en latin ; cf. par exemple *GG* i.iii.35.9-12.

¹⁶ Cf. par exemple *GG* i.iii 144.35-36, 296.6, etc.

¹⁷ On passe du terme grec transparent *pneuma* « souffle », au terme français opaque *esprit* à travers la traduction latine *spiritus* « souffle ». Le français *rude* traduit le latin *asper*, « rugueux, âpre » qui rend lui-même le grec *dasus* « touffu, boisé, chevelu », déjà lexicalisé avec ses dérivés comme terme technique de l'aspiration chez Aristote (*Poét.* 1456 b 32, cf. 3.3). Son antonyme, *doux*, en latin *lenis*, renvoie à l'adjectif grec *psilos*, « nu, simple », également chez Aristote. Les mêmes termes désignent respectivement les consonnes aspirées (*dasea*) et sourdes non aspirées (*psila*), par exemple chez Denys le Thrace (*Grammaire* chap. 6). L'expression *pneuma psilon*, littéralement « souffle simple » est intrinsèquement contradictoire, et ne peut avoir émergé qu'au sein d'une conception binaire de l'aspiration. Le terme *psilon* quant à lui ne semble pas avoir complètement perdu son sens originel, puisqu'il est réutilisé à l'époque byzantine pour désigner la lettre E ([e]) « simple », *e psilon*, par opposition à l'usage de AI, diphtongue désormais purement graphique, pour noter le même son [e]. De même, la lettre Y est qualifiée de *psilon* par opposition à l'usage de la diphtongue OI pour noter le même son, [y] (la voyelle du fr. *hutte*) (Schmitt 1952, p. 26, et Allen 1968 [1987], p. 69 et 78-79).

¹⁸ Le terme grec est *diaphora ekphoneseōs*; la traduction est celle de J. Lallot (1989, p. 96).

Phonologie, écriture et analyse grammaticale en Grèce ancienne

l'esprit doux, puisqu'il est systématiquement aspiré à l'initiale de mot. À l'intérieur de mot en revanche, il est toujours *de facto* non aspiré. C'est donc la notation des voyelles initiales que le scholiaste est en train de décrire, non leur prononciation; les voyelles à l'intérieur de mot n'appellent pas de commentaire. L'absence d'aspiration est considérée comme une propriété à part entière, et une propriété des seules voyelles initiales : cette description est indissociable du signe de l'esprit doux¹⁹.

Enfin, le mot « prosodie » possède sans aucun doute le sens de « signe diacritique » chez les grammairiens tardifs (Allen 1973, p. 3-5). Plusieurs scholiastes ajoutent aux trois types de « prosodies » d'Hérodien une quatrième catégorie, les *pathē* ou « altérations »²⁰. Appartiennent à cette catégorie trois diacritiques qui n'ont plus grand-chose à voir avec la « prosodie » au sens phonologique : l'apostrophe, qui signale une élision, le signe de « liaison » (*hyphen*), qui indique que deux mots doivent être lus comme un composé, et le signe de frontière de mot (*hypodiastolē*). Il est donc manifeste que le terme de « prosodie » est devenu une catégorie graphique à un moment donné de la tradition grammaticale. Désignant un ensemble de signes diacritiques, il a pu englober les nouveaux signes diacritiques au fur et à mesure de leur apparition. On peut et on doit donc traduire le titre du premier supplément à la grammaire de Denys le Thrace, *Peri prosōdiōn*, directement par « Sur les diacritiques », comme le font R. Dupont-Roc et J. Lallot. Comment être sûr que ce n'était pas déjà le cas chez Hérodien et ses sources alexandrines ?

On ne peut donc pas affirmer, nous semble-t-il, que la parenté entre l'aspiration, les tons et la longueur vocalique, reconnue par les grammairiens sous le terme de « prosodie » par opposition aux « éléments », ait jamais renvoyé à autre chose qu'à leur parenté graphique, la notation diacritique. Dès l'invention de ces derniers, la distinction entre graphie et analyse grammaticale devient nulle et non avenue : ces deux dernières coïncident, et il est impossible d'évaluer, au sein de la tradition grammaticale, si la notion de « prosodie » telle qu'on la trouve chez Hérodien est un artefact du système graphique, ou au contraire provient d'une analyse préalable qui a motivé le système de notation des diacritiques. Pour répondre à cette question, il nous faut donc chercher s'il existe des traces de cette analyse grammaticale avant l'institution des diacritiques à la période alexandrine.

3. /H/ A LA PÉRIODE CLASSIQUE

Le regroupement de l'aspiration avec les tons et la longueur vocalique tire peut-être son origine d'un artefact graphique. Mais dans ce cas, le problème n'est que reporté : pourquoi /h/ est-il noté par un diacritique, et non par une lettre propre ? Comment l'orthographe grecque en vient-elle à reproduire graphiquement le statut non linéaire de l'aspiration ?

3.1. Notation et non notation de /h/

Si les grammairiens d'Alexandrie doivent inventer des signes diacritiques pour noter l'aspiration, c'est parce que le graphème qui, dans une partie des cités grecques, était dédié à /h/, H « (h)êta », a changé de valeur au cours de la période classique. L'histoire de cette substitution a été abondamment commentée dans la littérature, et ce n'est pas le lieu ici de la détailler²¹. On peut la résumer à très grands traits comme suit. Dans nos premières inscriptions, le symbole H, nommé « (h)êta », note /h/ dans certaines cités, dont Athènes, et un *e* long ouvert dans l'alphabet ionien

¹⁹ Il est important de souligner que, si nous n'avons pas de raison de penser que l'esprit doux n'est pas apparu en même temps que l'esprit rude, et que les deux signes ont toujours été conceptualisés en opposition, la pratique des papyri en revanche distingue nettement les deux : l'esprit doux est logiquement beaucoup moins souvent employé que l'esprit rude, et presque toujours pour distinguer une paire minimale (Fournet 1999, p. 30).

²⁰ Par ex. *GG* i.iii 125.33, 131.33, interpolation dans [Arc.] (216. 4–11), etc.

²¹ On peut se référer sur cette question à Thumb (1888), Lejeune (1949), Schmitt (1952), Threatte (1980), Jeffery (1990).

employé sur la côte d'Asie mineure ainsi que quelques autres cités²². Au cours de la période classique, on constate un usage de plus en plus fréquent de symboles de l'alphabet ionien dans les cités continentales. Celui-ci se distingue de l'alphabet attique en particulier par la forme de certaines lettres, l'apport de trois nouveaux signes ($\Xi = [ks], \Psi = [ps], \Omega = o$ long ouvert), et la valeur vocalique de H. Pendant la période d'extension de l'alphabet ionien, les deux valeurs de H, aspiration et e long ouvert, coexistent parfois dans le même texte, avant que la deuxième ne se généralise à tout le monde grec entre 450 et 350 (Lejeune 1949, p. 9). L'alphabet ionien est enfin complètement adopté par les cités grecques vers la moitié du IVe s. av. J.-C.; à Athènes, la transition est entérinée assez tôt, par la réforme d'Euclide en 403/2. Quelques cités (Tarente, Métaponte, Héraclée, Cnide...) adoptent alors pour noter /h/ le symbole $\frac{1}{e}$, mais son usage reste isolé. C'est ce symbole qui est repris un siècle plus tard, à Alexandrie, comme symbole diacritique de l'aspiration. À partir de la moitié du IVe s., donc, la majorité des cités grecques ne note plus /h/.

3.2. Pourquoi les Grecs abandonnent-ils le signe pour /h/? Arguments pratiques

La question « pourquoi les Grecs abandonnent-ils la notation de /h/? » recoupe donc en bonne partie cette autre question : « pourquoi les Grecs adoptent-ils l'alphabet ionien ? ». Plusieurs raisons extérieures à l'aspiration justifient cette adoption. L'alphabet ionien aurait été considéré comme un alphabet de prestige, associé à la tradition épique d'Homère, à la prose scientifique des présocratiques ioniens et plus tard à la prose historique d'Hérodote (Lejeune 1949, p. 15 ; Colvin 2007, p. 65-66). L'alphabet ionien présentait en outre l'intérêt d'avoir été fixé et standardisé très tôt en tant qu'alphabet officiel de l'Ionie orientale, et d'être donc plus stable que les différents alphabets épichoriques de Grèce continentale. Enfin et surtout, il offrait une notation plus fine des distinctions phonémiques du système vocalique. Au cours de l'époque classique, le grec attique atteint un stade dans lequel il possède pas moins de six voyelles moyennes : e bref, e long fermé et e long ouvert à l'avant, e bref, e long fermé et e long ouvert à l'avant, e bref, e long fermé et e long ouvert à l'arrière. À Athènes, les trois voyelles d'avant étaient notées par le symbole e, et les trois voyelles d'arrière par O. L'alphabet ionien, avec ses symboles spéciaux pour les voyelles moyennes ouvertes e et e0, permettait donc de réduire de manière appréciable la confusion graphique dans la notation des distinctions vocaliques.

Il existait donc de très bonnes raisons extérieures à l'aspiration pour adopter l'alphabet ionien. L'abandon d'une notation pour /h/ était l'unique perte occasionnée par le passage au nouvel alphabet. On sait par ailleurs qu'au cours de leur transmission, les alphabets anciens ont tendance à être adoptés en bloc : les abécédaires conservent longtemps des symboles dont la langue cible n'a pas l'usage, et l'on n'ajoute que parcimonieusement de nouveaux symboles pour mieux correspondre à la phonologie de cette dernière. L'aspiration, de ce point de vue, aurait été une perte considérée comme négligeable dans le passage à un alphabet plus pratique.

3.3. Arguments « grammaticaux »

Pourtant, d'autres indices permettent de supposer que ces arguments extérieurs à l'aspiration ne sont pas les seuls responsables de l'abandon de la notation de /h/. Tout d'abord, on sait que le passage à l'alphabet ionien ne s'est pas fait sans quelques doléances ; nous avons gardé la trace de harangues que le promoteur de la réforme, Archinos, aurait dû prononcer pour justifier l'adoption de Ξ ([ks]) et de Ψ ([ps]), de fait plutôt inutiles (Usener 1912-13 [1965], p. 175-6). Pour le changement de valeur de H, en revanche, et bien que ce soit l'unique perte engendrée par le nouvel alphabet, il semble que la réforme ait été acceptée sans protestation. À y regarder de plus près, on constate même que H à valeur vocalique est le premier des symboles de l'alphabet ionien à avoir été adopté, bien avant la réforme de l'alphabet (Threatte 1980, p. 41-44). Thumb (1888) et Wachter (1991) y voient une manifestation de la nature ambiguë de /h/ dans le système grec. Cependant, il existe une explication plus pragmatique : H étant le seul symbole commun aux deux alphabets à avoir une

²² Une troisième valeur de H, [he], est également attestée de manière sporadique (cf. Lejeune 1949, Schmitt 1952, Wachter 1991).

10

lecture différente, il n'est pas étonnant que les Athéniens, s'ils lisaient fréquemment des textes en alphabet ionien, aient confondu les deux valeurs du signe de manière précoce (Threatte 1980). La notation ionienne de o ouvert, par contraste, supposait l'ajout d'un graphème et donc une décision plus audacieuse. Ce qui importe ici, c'est le constat que la perte d'un moyen de noter /h/ n'a nullement été ressentie comme un manque à gagner par les Athéniens.

Un autre indice provient du Cratyle de Platon. Dans ce dialogue, Platon mentionne et décrit de nombreux sons du grec, mais fait une impasse totale sur /h/. On le voit notamment lorsque Socrate explique à Hermogène que le nom d'Héphaistos, le dieu forgeron ([hēphaistos]), est formé de l'adjectif $p^haistos$ « brillant » auguel on ajoute « êta »²³.

- (5) « Φαῖστος » ὤν, τὸ ἦτα προσελκυσάμενος (Crat. 407 c)
- « Phaïstos (brillant), avec adjonction de l'ê » (trad. L. Méridier)

Pour Platon donc, il n'y a qu'un « élément » de différence entre [heph-] et [ph-] : il raisonne dans le nouvel alphabet, dans lequel effectivement le nom du dieu ne diffère de l'adjectif que par un symbole graphique, $H = [\bar{e}]$, et non dans l'ancien, dans lequel hephaistos se distinguait de phaistos par deux graphèmes, HE. Pourtant, Platon connaît bien l'ancien alphabet attique : il avait une vingtaine d'années lors de la réforme, et il mentionne explicitement l'ancien emploi polyvalent des symboles E et O (Crat. 426 c). Son silence sur l'aspiration est donc étonnant. Peut-on faire l'hypothèse que déjà au IVe s. av. J.-C., l'aspiration était considérée comme un son à part, une « prosodie »?

De l'activité grammaticale de cette époque, nous savons malheureusement très peu de choses. L'on sait simplement que les classifications phonétiques déjà élaborées que l'on trouve chez Platon et Aristote renvoient à l'activité de spécialistes des rythmes (Crat. 424 b-c) et de métrique (Poét. 1456 b 34 ci-dessous). Or, de tels spécialistes connaissent nécessairement les propriétés de « transparence » de /h/: ils savent qu'il ne compte pas dans la scansion des temps forts et des temps faibles du vers. Il est donc tout à fait plausible que, dès le V^e s., alors que l'aspiration était encore notée par un graphème à Athènes, elle ait déjà été analysée et enseignée comme un son à part, une « prosodie ».

La confrontation de deux passages d'Aristote cependant permet de nuancer cette affirmation²⁴. Dans un passage abondamment cité de la Poétique (1456 b 31-34), celui-ci démontre une connaissance poussée des différents « traits » qui caractérisent les *stoikheia* :

(6) Les différences tiennent ici à la forme de la bouche et au lieu du rapprochement, à la présence ou à l'absence d'aspiration, à la longueur ou à la brièveté, et en outre à l'intonation aiguë, grave ou intermédiaire. L'examen de ces questions a sa place dans les traités de métrique. (trad. R. Dupont-Roc et J. Lallot 1980)

Cinq propriétés des éléments sont individualisées : la forme de la bouche, que l'on peut rapprocher du mode d'articulation; le lieu d'articulation; l'aspiration; la longueur vocalique; le ton. Le vocabulaire grammatical en usage chez les grammairiens postérieurs est déjà en place : l'aspiration est appelée dasutes, la non aspiration psilotes, sans qu'aucune explication n'en soit nécessaire. Les trois parties de la « prosodie » pour Hérodien – aspiration, longueur vocalique et ton – sont donc déjà isolées à l'époque d'Aristote, mais semble-t-il pas encore regroupées ensemble dans une catégorie différente, qui s'opposerait aux « éléments » en tant qu' « accidents du son ». Dans un autre passage, Métaphysique (1014 a 30), Aristote explique qu'on peut diviser un mot, puis une

²³ Le texte est postérieur à la réforme de l'alphabet : en vertu du principe acrophonique, le nom de la lettre ne peut pas commencer par /h/, mais par la voyelle longue mi-ouverte qu'elle symbolise désormais. Nous ne connaissons pas d'attestation du nom de la lettre avant ce passage.

²⁴ Nous nous appuyons sur ce point sur Belardi (1985, p. 91-97).

syllabe en différentes parties, mais qu'on ne peut pas diviser un « élément » de la même manière : le *stoikheion* est comme de l'eau, toutes ses parties sont homogènes ; il « ne peut plus être divisé spécifiquement en une espèce autre que la sienne » (trad. Barthélémy-Saint-Hilaire - Mathias). Une façon d'interpréter cette distinction est de dire que pour Aristote, les parties constitutives de l'élément ne sont pas ordonnées linéairement dans le temps, contrairement aux parties constitutives de la syllabe. L'aspiration est donc déjà analysée par Aristote comme un « trait » non linéaire, sans que soit déjà faite la distinction alexandrine entre des traits « élémentaires » et des traits « prosodiques ».

L'abandon de l'aspiration au cours de la période classique peut donc être expliquée *aussi* par une analyse « grammaticale » de l'aspiration : déjà aux V^e-IV^e s., les Anciens voyaient dans /h/ un son spécial, pour lequel l'ordre linéaire de l'alphabet était inadéquat. L'analyse préexisterait, dans ce cas, sinon à la disparition graphique de /h/ du niveau des segments, du moins à sa réapparition au niveau « suprasegmental »²⁵.

Doit-on pousser le raisonnement encore plus loin ? Schmitt (1952) n'hésite pas à employer la notion de « prosodie » comme principe explicatif de l'adaptation de l'« alphabet » phénicien à l'alphabet grec. Dans son raisonnement, l'aspiration n'était pas prise en compte dans la première mouture de l'alphabet grec : le « Schöpfer » de l'alphabet grec, qui voyait dans /h/ une « prosodie » et non un « élément », aurait créé les symboles vocaliques pour noter aussi bien V- que hV-, en laissant le symbole de la fricative pharyngale sourde, H, vacante dans les abécédaires. Ce n'est que dans un second temps que H aurait été réintroduit dans l'alphabet grec, avec une valeur variable selon les dialectes. Mais son raisonnement pêche par un défaut majeur : si, avant même l'adoption de l'alphabet, on ne voyait pas l'intérêt de noter /h/, pourquoi aurait-on commencer à le noter par la suite ? Il est dangereux de projeter dans la préhistoire du grec, à l'époque indéterminée de l'adaptation de l'alphabet, un fait de langue bien attesté en grec classique mais démenti par nos documents du deuxième millénaire (Lamberterie 2012). Même à l'époque classique, il faut souligner que l'aspiration, tant qu'il existait un signe pour la transcrire, était notée de manière régulière²⁶. Si /h/ est un objet phonologique non linéaire, il n'en est pas moins distinctif. À ce titre, il est significatif que l'abandon de sa notation, quoique accompli sans protestation, ne se soit pas produit spontanément – contrairement, par exemple, à la lettre goppa pour noter un allophone de /k/ – mais sous l'influence de circonstances extérieures.

Les péripéties graphiques de /h/ illustrent donc successivement ses différentes propriétés phonologiques : l'aspiration est distinctive, donc notée de manière régulière tant qu'un signe est disponible pour elle ; elle est non-linéaire, et c'est parce que l'on sait que sa place n'est pas dans l'enchaînement linéaire des consonnes et des voyelles dans le temps, c'est-à-dire pas non plus dans l'enchaînement linéaire des lettres dans l'espace, qu'on abandonne cette notation sans regret. À partir de cette disparition, une voyelle à l'initiale de mot devait être lue soit « avec » aspiration (dasus), soit « sans » aspiration (psilos). Dès lors que le besoin de noter /h/ se fait de nouveau sentir, pour résoudre des doutes philologiques sur de vieux termes homériques ou faciliter la lecture dans les textes sans séparateurs de mots, l'opposition binaire de deux signes diacritiques peut émerger naturellement. Ceux-ci s'avèrent, de fait, une excellente représentation de l'objet phonologique /h/, et achèvent de le rapprocher d'autres objets efficacement représentés par des diacritiques, les tons et la longueur vocalique.

4. CONCLUSION

Notre raisonnement nous a donc conduite d'une analyse grammaticale à un fait graphique, puis d'un fait graphique à une analyse grammaticale. L'entrelacs est constant entre l'évolution de la langue

²⁵ Sur la question de savoir si des diacritiques existaient avant le II^e s. av. J.-C., cf. la réponse négative de P. Probert (2006, p. 18-22).

²⁶ Avec le *caveat* mentionné dans le premier paragraphe de la section 3.3.

elle-même, les remaniements de son système graphique et le développement de la pensée grammaticale grecque. À l'époque classique, /h/ est noté comme les autres consonnes du système – ce qu'il a été dans un état antérieur de la langue -, par un symbole propre, H. Cette notation cependant ne convient pas, ou plus, au « phonème non-linéaire » qu'il est devenu. L'abandon de H pour noter /h/ peut être ramené à des considérations pratiques extérieures à l'aspiration, l'attrait de l'alphabet ionien, mais également à une analyse précoce de /h/ comme un « trait », une propriété d'autres éléments plutôt que comme un « élément » per se. Cette analyse était énoncée, selon toute probabilité, par les spécialistes de métrique, dans des termes qui nous sont inconnus. Elle se reflète dans la graphie de manière indirecte : le fait que H = /h/ n'ait pas été « spontanément » abandonné, contrairement à d'autres symboles, s'explique par la valeur distinctive de /h/; tandis que son abandon définitif entre 450 et 350 av. J.-C. révèle la conscience qu'il ne s'agissait pas d'une consonne comme les autres. L'aspiration – et son absence – réapparait chez Aristote dans la liste des traits constitutifs de l'« élément », sans que la partition des traits « prosodiques » - ton, longueur vocalique et aspiration – soit encore attestée avec certitude. Cette partition apparaît un siècle plus tard, à Alexandrie, où création des diacritiques et théorisation des « prosodies » procède sans doute d'un même mouvement de rationalisation des études philologiques. Alors que /h/ disparaît de la langue, sa notation dans la transmission des textes classiques se développe. Elle aboutit à un système original, qui rend compte à la fois de la distinctivité et de la non-linéarité de l'aspiration, et dont l'efficacité a permis sa transmission jusque dans nos éditions modernes. À terme, l'histoire graphique de /h/ donne raison aux Anciens : l'écriture est bien la manifestation, la re-présentation au sens plein du terme, de la nature même des sons du langage.

BIBLIOGRAPHIE

[Arcadius] = SCHMIDT (1860) Epitomē tēs katholikēs prosōidias Herōdianou, Jena, Mauke.

ALLEN, William Sidney ([1968] 1987) Vox Graeca: a guide to the pronunciation of Classical Greek, 3e édition, Cambridge, Cambridge University Press.

ALLEN, William Sidney (1973) Accent and rhythm: prosodic features of Latin and Greek: a study in theory and reconstruction, Cambridge, Cambridge University Press.

ARISTOTE, *Métaph.* = *La Métaphysique*, trad. Jules BARTHÉLÉMY-SAINT-HILAIRE [1879], revue par Paul MATHIAS [1991], nouv. tirage 1997, Paris, Pocket.

ARISTOTE, Poét. = La Poétique, trad. Roselyne DUPONT-ROC et Jean LALLOT (1980), Paris, Seuil.

PSEUDO-ARISTOTE, Les réfutations sophistiques = trad. Louis-André DORION et Jacques Brunschwig (1995), Presses de l'Université Laval, Vrin.

BELARDI, Walter (1985) Filosofia, grammatica e retorica nel pensiero antico, Rome, Edizioni dell'Ateneo.

BIVILLE, Frédérique (1990) Les emprunts du latin au grec. Approche phonétique. I. Introduction et consonantisme, Louvain-Paris, Peeters.

COLVIN, Stephen (2007) A Historical Greek Reader: Mycenaean to the Koiné, Oxford University Press.

DESBORDES, Françoise ([1988] 2007) « La prétendue confusion de l'écrit et de l'oral dans les théories de l'Antiquité », *Idées grecques et romaines sur le langage*, préface de Marc BARATIN, textes réunis par Geneviève CLERICO, Bernard COLOMBAT et Jean SOUBIRAN, Lyon, ENS Éditions, 297-305. 1^e édition *Pour une théorie de la langue écrite*, Paris, CNRS, 27-33.

FOURNET, Jean-Luc (1999) Hellénisme dans l'Égypte du VIe siècle : la bibliothèque et l'oeuvre de Dioscore d'Aphrodité, Le Caire, Institut Français d'Archéologie Orientale.

GG = Lentz, August (éd.) (1867) Grammatici Graeci, Stuttgart, Teubner.

GOLDMSITH, John (1976) Autosegmental phonology, thèse non publiée, MIT.

GOLDMSITH, John A. (1990) Autosegmental and metrical phonology, Oxford, Basil Blackwell.

- JEFFERY, Lilian H. (1990) The Local Scripts of Archaic Greece: a Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries B.C., Oxford, Clarendon Press.
- KEHREIN, Wolfgang (2002) *Phonological representation and phonetic phasing: affricates and laryngeals*, Tübingen, M. Niemeyer.
- LALLOT, Jean (1989) La grammaire de Denys le Thrace, Paris, CNRS.
- LAMBERTERIE, Charles de (2012) « Sur un anthroponyme héroïque du grec ancien (hom. Ἀμυθάων, myc. *a-mu-ta-wo*), avec un excursus relatif à la famille du verbe ἔχω et à la loi de Grassmann », *Revue des Études Grecques*, vol. 125 / 2, 341-364.
- LEJEUNE, Michel (1949) « En marge d'inscriptions grecques dialectales. VI, Sur l'extension de H pour noter *e* long », *Revue des Études Anciennes*, 6–15.
- LEJEUNE, Michel (1972) Phonétique historique du mycénien et du grec ancien, Paris, Klincksieck.
- LSJ = LIDDELL, Henry George et SCOTT, Robert ([1949] 1996). A Greek-English Lexicon, 9e édition révisée par Henry Stuart JONES et Roderick MCKENZIE avec un supplément, Oxford, Oxford University Press.
- MATTHEWS, Peter (1990) « La linguistica greco-latina », Giulio C. Lepschy (éd.), *Storia Della Linguistica*. Bologne, Il Mulino, 187–292.
- MILLER, D. Gary (1994) Ancient Scripts and Phonological Knowledge, Amsterdam, John Benjamins.
- PLATON, Crat. = Œuvres complètes. Tome V. 2e partie, Cratyle, trad. Louis MERIDIER (1961), Paris, Les Belles Lettres.
- PROBERT, Philomen (2003) A New Short Guide to the Accentuation of Ancient Greek, Londres, Bristol Classical.
- PROBERT, Philomen (2006) Ancient Greek accentuation: synchronic patterns, frequency effects, and prehistory, Oxford, Oxford University Press.
- PROBERT, Philomen (à paraître) « Ancient Theory of Prosody », Antonios RENGAKOS, Franco MONTANARI, Stephanos MATTHAIOS (éd.), *Brill's Companion to Ancient Scholarship*, Leiden, Brill.
- SCHMITT, Alfred (1952) Der Buchstabe H im Griechischen, Münster, Aschendorff.
- SCHWYZER, Eduard ([1939] 1990) Griechische Grammatik. 1. Band. Allgemeiner Teil, Lautlehre, Wortbildung, Flexion, Munich, Beck.
- THREATTE, Leslie (1980) *The Grammar of Attic Inscriptions. I. Phonology*, Berlin-New York, Walter de Gruyter.
- THUMB, Albert (1888) Untersuchungen über den "spiritus asper" im Griechischen, Strasbourg, Trübner.
- USENER, Hermann ([1912-13] 1965) Kleine Schriften, Osnabrück, O. Zeller.
- VELSEN, Arthur von (éd.) (1853) Tryphonis grammatici Alexandrini fragmenta, Berlin, Nicolai.
- WACHTER, Rudolf (1991) « Abbreviated Writing », Kadmos 30, 49–80.